

Résidences d'artistes en Atypie

Résidence de territoire

PAHLM, Pratiques Artistiques Hors les Murs et 3PA, Penser, Parler, Partager, Agir.

Projet Utoparc

PAHLM et 3PA s'associent pour proposer une résidence à un collectif d'artiste au sein de la structure 3PA. Le collectif sera composé d'au moins 4 artistes.

Un collectif d'architecte y sera associé.

Cette résidence propose la préfiguration d'un parc Art Contemporain et Micro-architectures.

Résidence de 4 semaines en 2 temps.

PAHLM, Pratiques Artistiques Hors Les Murs est une structure associative qui propose que les pratiques artistiques s'installent là où on ne les attend pas.

En proposant des résidences dans des lieux atypiques au cœur des territoires, PAHLM cherche à démocratiser les pratiques plastiques contemporaines.

PAHLM veut y associer les notions de patrimoine historique et culturel, d'incongruité, d'iconoclasme, de développement durable et surtout de sensibilité à l'humain qui habite ou fait vivre les lieux. PAHLM veut s'appuyer sur les réseaux culturels et solidaires des territoires.

3PA, Penser, Parler, Partager, Agir, a pour objectif : La promotion et le développement d'actions et d'expériences locales, fondées sur l'échange de savoir, sur l'éducation populaire et sur des pratiques respectueuses de l'environnement.

3PA est organisée autour de deux axes : la transition écologique au service de l'humain avec trois activités - éducation, formation et insertion - et la transition écologique au service du territoire avec également trois activités - culture de proximité, alimentation et tiers-lieu.

Les projets de 3PA sont portés au cœur du tiers lieu rural Bordanova. Investit par 3PA en 2018, ce lieu hors du commun situé à Lahage (45 km) de Toulouse), réunit 3 000 m² de bâtiment et 10 hectares de terrain, dont des espaces de travail partagés, des ateliers, une cuisine-cantine, une ferme, un jardin et des milieux naturels variés.

3PA abrite également la Maison de la Terre, café associatif et culturel créé en 2008 à Poucharramet en plein centre du village et qui propose une programmation musicale et culturelle de proximité en salle et hors-les murs dans le cadre de festivals.

La résidence :

Pendant le premier temps de résidence, il s'agira pour le collectif d'artistes de concevoir et de produire des œuvres, interventions, installations, pour le parc (individuelles et collectives) et de collaborer avec un collectif d'architectes aussi en résidence, pour la conception et la construction de modules d'habitations minimales, à la fois architectures et œuvres.

Cette collaboration sera réciproque. Architectes et artistes formeront une équipe de conception et de construction.

Pendant le deuxième temps de la résidence collective, un workshop/chantier participatif sera conçu et animé par les deux collectifs avec des étudiants d'écoles d'art et d'architecture et des volontaires, pour participer aux constructions et installations et en concevoir de nouvelles.

Les productions seront pensées efficaces et construites dans une logique de respect de l'environnement associée à des esthétiques et propositions techniques inventives.

Un stock de matériaux et de bois de récupération (palettes, mobilier démonté, stock de 3PA <https://www.3paformation.fr/> et de l'association Artstock <https://www.artstockasso.fr/>) sera mis à disposition. Voir photos sur la page de PAHLM dédiée : <https://www.pahlm.org/utoparc-parc-art-contemporain-et-micro-architectures/>

Les stocks disponibles sont sujets à variations. Les matériaux disponibles à Artstock ne sont pas gratuits mais pris en charge par le budget de production dans la mesure du raisonnable et d'une nécessité technique.

Des caravanes à transformer, à recycler, seront déjà sur site ainsi que d'autres volumes improbables mais habitables après transformation.

Colline, lisière, bosquet, clairières proposeront des lieux possibles d'accueil des œuvres et micro-architectures.

Les architectes et artistes pourront être sollicités pour des rencontres éventuelles avec les acteurs du territoire et les publics scolaires. Des publics pourront venir sur site pendant la résidence.

Les jeunes en formation de l'École de la Transition Ecologique de Lahage (ETRE) formés à 3PA seront aussi mobilisés.

Les ateliers de menuiserie de 3PA seront mis à disposition du collectif selon les disponibilités et sous la responsabilité d'un formateur.

Au terme du workshop/chantier participatif, le festival Agitaterre viendra clôturer la résidence avec des propositions thématiques en lien avec la résidence et des concerts.

Agitaterre, Festival des alternatives durables et locales.

<https://association3pa.wixsite.com/agitaterre>

Destinataires et publics :

- En premier lieu, les élèves accueillis par 3PA dans le cadre de ses missions de formation et d'éducation. Une attention particulière sera aussi apportée au public scolaire du territoire et au réseau associatif local.
- les étudiants des écoles d'art et d'architecture invités.
- L'équipe des salariés de 3PA et les entreprises du tiers lieu Bordanova.
- les exposants et participants au festival.
- Par extension et diffusion, tous les publics des territoires concernés.

Rémunération et organisation

La rémunération des artistes et architectes pour les temps de médiation et autres ateliers avec les publics concernés sera comprise dans les honoraires.

Résidence de 4 semaines :

2 semaines de conception et construction du 16 au 29 mai.

2 semaines d'accompagnement du workshop/chantier participatif du 13 au 26 juin.

Le chantier participatif pourra rester ouvert jusqu'au festival de clôture.

Rencontre entre les membres des deux collectifs et avec l'équipe de 3PA, PAHLM, les acteurs culturels et partenaires le 10 avril (date à confirmer selon la disponibilité des deux collectifs).

Honoraires 4000 € pour le collectif d'artiste. Somme identique allouée au collectif d'architecte.
Toutes les constructions seront réalisées avec les ressources, matériaux, quincailleries, trouvés sur site et chez les partenaires.

Chacun des collectifs devra apporter son matériel de bricolage.

Hébergement sur site (caravanes, tentes), aide technique, repas du midi, pris en charge par 3PA.

De nombreux espace/atelier disponible sur site.

Allers-retours pris en charge à hauteur de 500 € pour chacun des collectifs.

Les collectifs devront avoir un statut juridique ou chacun des membres devra avoir un statut permettant d'émettre des factures.

Les repas du midi seront partagés sur place avec l'équipe et le public de 3PA

De quoi cuisiner, réfrigérateur, cuisinière, barbecue, ainsi que des produits alimentaires de base seront mis à disposition pour les repas du matin et du soir.

Le choix du collectif sera effectué sur la cohérence entre le ou les parcours artistique-s, le dossier présenté et le contexte, ainsi que l'originalité et surtout la générosité des intentions.

Modalités de candidature

Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 20 mars.

L'intitulé du PDF doit mentionner le nom du collectif.

contact.pahlm@gmail.com

Le dossier doit comprendre :

- Note d'intention
- projets individuels et collectifs projetés à réaliser lors de la première période de résidence et/ou lors du workshop/chantier participatif.
- CV
- Textes biographiques
- Travaux réalisés commentés
- Liens vers site, vidéos, photos, Facebook, etc.

Les dossiers peuvent être au nom du collectif s'il a déjà d'autres projets à son actif ou individuels et regroupés en un seul dossier si le collectif se construit pour ce projet.